

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS, GENIE LOGICIEL, SYSTEME D'INFORMATION PARCOURS ERP

Cette licence professionnelle offre aux stagiaires les compétences nécessaires à la conception et au développement de systèmes d'information. Elle est délivrée conjointement par le département informatique de l'IUT Paris Descartes et par celui de l'IUT de Villetaneuse. Les partenariats professionnels du secteur optimisent au mieux la formation et le recrutement des diplômé(e)s, de la licence "Génie Logiciel, Système d'Information".

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Licence Professionnelle

Niveau de diplôme : Bac + 3 - niveau 6

Fiche RNCP n° : 29966 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/29966>

PUBLIC VISE - PREREQUIS — ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études.

Prérequis :

- Bac + 2 ou 120 ECTS (DUT ou BTS scientifiques : Informatique, L2 scientifique)

- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers de l'informatique.

Admissibilité : examen approfondi du dossier de candidature

Admission : entretien de sélection

En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP 85). Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

Permettre aux étudiant(e)s d'acquérir un savoir-faire technique et une expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique (architecture N tiers, technologie objet, évolution des systèmes d'information, ERP, SID).

COMPETENCES VISEES

- Analyser et concevoir des applications en utilisant des outils de génie logiciel
- Développer des applications informatiques
- Développer autour de bases de données de production et/ou décisionnelles
- Paramétrer un ERP (PGI)
- Développer des composants progiciels ERP (PGI)
- Assister et conseiller les utilisateurs

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://www.iut.parisdescartes.fr/informatique/licence-professionnelle-metiers-de-linformatique-conception-developpement-et-tests-de-logiciels/>

Programme :

U.E. 1 : CONNAISSANCES TECHNIQUES

- Remise à niveau Modélisation
- Remise à niveau Base de données
- Remise à niveau Programmation
- Conception Orientée Objet
- Programmation Orientée Objet
- Bases de Données Avancées
- Système et Réseaux
- Programmation Web
- Système d'Information et Web

U.E. 2 : PROFESSIONNALISATION

- Outils de Génie Logiciel
- Méthodes AGILE
- Environnement J2EE
- Architecture n tiers
- Business Intelligence et Système d'Information
- ERP et Système d'Information
- Paramétrage/Développement ERP
- Projet ERP

U.E. 3 : CONNAISSANCES GENERALES

- Anglais
- Gestion de Systèmes d'Information
- Communication en Entreprise
- Gestion et conduite de projet
- Droit informatique et droit du travail

U.E. 4 : PROJET TUTEURE

U.E. 5 : STAGE

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Jérôme FESSY, Maître de conférences

Equipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : les enseignements sont composés d'enseignements théoriques et professionnels.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Organisation du contrôle des connaissances (*) : la scolarité en licence professionnelle se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et aux ECUE définis à l'article 2 des MCC. L'assiduité est obligatoire [...].

Validation des études (*) : [...] la licence professionnelle est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage, sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances.

() extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation.*

Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Cette licence vise à préparer aux métiers informatiques du conseil en systèmes d'information, de la production et de l'exploitation, du support et de l'intégration :

- Développeur, paramétreur ERP
- Développeur d'application internet/intranet
- Développeur d'application Objet
- Intégrateur de progiciel de gestion en client/serveur
- Assistant chef de projet technique
- Développeur en architecture client/serveur

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 09/03/2021 au 28/05/2021

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en continu

Dates de la formation : 27/09/2021 au 15/07/2022

Enseignement théorique : 27 semaines soit 788 heures

Stage obligatoire : 12 semaines soit 399 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation apprentissage et formation continue).

Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.

COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 9 456,00 € nets.

(tarif sous réserve d'approbation par les instances d'Université de Paris - l'Université de Paris est un établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

CPF : le compte personnel de formation est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/> Nous consulter.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT INFORMATIQUE

☎ 01 76 53 47 65 / 47 25

✉ secretariat-info@iut.parisdescartes.fr

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine

143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

<https://www.iut.parisdescartes.fr/>

et

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ bernadette.amiaud@u-paris.fr

ACCES A L'IUT

📍 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

🚌 22, 62, 72, PC1

📍 Pont du Garigliano



📍 Pont du Garigliano

IUT de Villetaneuse

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 VILLETANEUSE

☎ 01 49 40 30 00

<https://iutv.univ-paris13.fr/>

 **Villetaneuse Université**
 **Villetaneuse Université**